

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 17 octobre 2025

DÉLIBÉRATION – CA-2025-VIE INSTITUTIONNELLE-69

RENDUE EXÉCUTOIRE LE **03 NOV. 2025**

Date de transmission : **03 NOV. 2025**

Date de réception rectorat : **03 NOV. 2025**

UNIVERSITÉ PARIS-EST CRÉTEIL VAL DE MARNE - UPEC
Direction des Affaires Juridiques et Générales
61, Avenue du Général de Gaulle
94010 CRÉTEIL Cedex
Tél. : 01.45.17.10.31

PORTANT ÉLECTIONS AUX VICE-PRÉSIDENCES EN CHARGE DE DOMAINES PARTICULIERS

- VU** le Code de l'éducation, notamment son article L.712-2 ;
- VU** les statuts de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) approuvés par arrêté du ministre de l'éducation nationale en date du 14 novembre 1985, dans leur version issue des modifications approuvées en Conseil d'administration du 24 novembre 2023, et notamment son article 17 ;
- VU** le règlement intérieur de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) du 27 janvier 2023 ;
- VU** la délibération CA-2025-ÉLECTION-UPEC-65 en date du 3 octobre 2025 par laquelle le Conseil d'administration a élu Madame Karine Bergès à la présidence de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) ;
- VU** les lettres de mission des vice-présidences en charge de domaines particuliers annexées à la présente délibération ;

Considérant qu'aux termes de l'article 17 des statuts visés, la Présidente de l'Université peut proposer au conseil d'administration l'élection de vice-présidents chargés de domaines particuliers.

1. VICE-PRÉSIDENTE VIE ÉTUDIANTE ET ENGAGEMENT

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 17 octobre 2025 à élire sur proposition de Madame Karine BERGÈS, Présidente de l'Université, **Madame Anne DE RUGY** aux fonctions de Vice-Présidente en charge de la vie étudiante et engagement :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	32
Nombre de votants	30
Nombre de vote pour	25
Nombre de vote contre	1
Nombre d'abstention	4

La candidate a reçu :

Madame Anne DE RUGY

25 pour, 1 contre, 4 abstentions

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 17 octobre 2025

2. VICE-PRÉSIDENTE ORIENTATION, INSERTION PROFESSIONNELLE ET ENTREPRENEURIAT

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 17 octobre 2025 à élire sur proposition de Madame Karine BERGÈS, Présidente de l'Université, **Monsieur Éric LÉONEL** aux fonctions de Vice-Président en charge de l'orientation, insertion professionnelle et entrepreneuriat :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	32
Nombre de votants	31
Nombre de vote pour	28
Nombre de vote contre	1
Nombre d'abstention	2

Le candidat a reçu :

Monsieur Éric LÉONEL 28 pour, 1 contre, 2 abstentions

3. VICE-PRÉSIDENTE SCIENCE ET SOCIÉTÉ

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 17 octobre 2025 à élire sur proposition de Madame Karine BERGÈS, Présidente de l'Université, **Madame Laure GARRIGUE-ANTAR** aux fonctions de Vice-Présidente en charge de la science et société :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	32
Nombre de votants	30
Nombre de vote pour	27
Nombre de vote contre	0
Nombre d'abstention	3

La candidate a reçu :

Madame Laure GARRIGUE-ANTAR 27 pour, 0 contre, 3 abstentions

4. VICE-PRÉSIDENTE RESPONSABILITÉ SOCIÉTALE

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 17 octobre 2025 à élire sur proposition de Madame Karine BERGÈS, Présidente de l'Université, **Madame Lolita RUBENS** aux fonctions de Vice-Présidente en charge de la responsabilité sociétale :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	32
Nombre de votants	31
Nombre de vote pour	28
Nombre de vote contre	3
Nombre d'abstention	0

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 17 octobre 2025

La candidate a reçu :

Madame Lolita RUBENS 28 pour, 3 contres, 0 abstention

5. VICE-PRÉSIDENTE ÉGALITÉ, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 17 octobre 2025 à élire sur proposition de Madame Karine BERGÈS, Présidente de l'Université, **Madame Francine NYAMBEK MEBENGA** aux fonctions de Vice-Présidente en charge de l'égalité, l'inclusion et la lutte contre les discriminations :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	32
Nombre de votants	29
Nombre de vote pour	27
Nombre de vote contre	1
Nombre d'abstention	1

La candidate a reçu :

Madame Francine NYAMBEK MEBENGA 27 pour, 1 contre, 1 abstention

6. VICE-PRÉSIDENTE POLITIQUE HANDICAP ET VULNÉRABILITÉS

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 17 octobre 2025 à élire sur proposition de Madame Karine BERGÈS, Présidente de l'Université, **Madame Karine GROS** aux fonctions de Vice-Présidente en charge de la politique handicap et vulnérabilités :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	32
Nombre de votants	30
Nombre de vote pour	21
Nombre de vote contre	6
Nombre d'abstention	3

La candidate a reçu :

Madame Karine GROS 21 pour, 6 contres, 3 abstentions

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 17 octobre 2025

7. VICE-PRÉSIDENTE PATRIMOINE, CAMPUS ET DÉVELOPPEMENT DURABLE

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 17 octobre 2025 à élire sur proposition de Madame Karine BERGÈS, Présidente de l'Université, **Monsieur Julien ALDHUY** aux fonctions de Vice-Présidente en charge du patrimoine, des campus et du développement durable :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	32
Nombre de votants	31
Nombre de vote pour	31
Nombre de vote contre	0
Nombre d'abstention	0

Le candidat a reçu :

Monsieur Julien ALDHUY **31 pour, 0 contre, 0 abstention**

8. VICE-PRÉSIDENTE NUMÉRIQUE

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 17 octobre 2025 à élire sur proposition de Madame Karine BERGÈS, Présidente de l'Université, **Monsieur Gaétan HAINS** aux fonctions de Vice-Présidente en charge du numérique :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	32
Nombre de votants	30
Nombre de vote pour	27
Nombre de vote contre	1
Nombre d'abstention	2

Le candidat a reçu :

Monsieur Gaétan HAINS **27 pour, 1 contre, 2 abstentions**

9. VICE-PRÉSIDENTE RELATIONS INTERNATIONALES

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 17 octobre 2025 à élire sur proposition de Madame Karine BERGÈS, Présidente de l'Université, **Monsieur Laurent THÉVENET** aux fonctions de Vice-Président en charge des relations internationales :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	32
Nombre de votants	31
Nombre de vote pour	25
Nombre de vote contre	5
Nombre d'abstention	1

Le candidat a reçu :

Monsieur Laurent THÉVENET **25 pour, 5 contres, 1 abstention**

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 17 octobre 2025

10. VICE-PRÉSIDENTENCE EUROPE

Considérant que les membres en exercice du Conseil d'administration ont été invités, en séance du 17 octobre 2025 à élire sur proposition de Madame Karine BERGÈS, Présidente de l'Université, **Monsieur Martin SCHWELL** aux fonctions de Vice-Président Europe :

Considérant, au premier tour du scrutin, le

Nombre d'électeurs	32
Nombre de votants	31
Nombre de vote pour	28
Nombre de vote contre	0
Nombre d'abstention	3

Le candidat a reçu :

Monsieur Martin SCHWELL **28 pour, 0 contre, 3 abstentions**

ARTICLE 1 :

Après en avoir délibéré, le Conseil d'administration de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC) réuni en formation plénière le 17 octobre 2025 a, à la majorité absolue de ses membres en exercice, élu à compter du 17 octobre 2025 :

Madame Anne DE RUGY	à la Vice-Présidence en charge	de la vie étudiante et de l'engagement
Monsieur Éric LÉONEL	à la Vice-Présidence en charge	de l'orientation, l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat
Madame Laure GARRIGUE-ANTAR	à la Vice-Présidence en charge	de la science et la société
Madame Lolita RUBENS	à la Vice-Présidence en charge	de la responsabilité sociétale de l'Université
Madame Francine NYAMBEK MEBENGA	à la Vice-Présidence en charge	de l'égalité, l'inclusion et de la lutte contre les discriminations
Madame Karine GROS	à la Vice-Présidence en charge	de la politique handicap et des vulnérabilités
Monsieur Julien ALDHUY	à la Vice-Présidence en charge	du patrimoine, des campus et du développement durable

Le Conseil d'Administration de l'Université réuni en formation plénière le 17 octobre 2025

Monsieur Gaétan HAINS à la Vice-Présidence en charge du numérique

Monsieur Laurent THÉVENET à la Vice-Présidence en charge des relations internationales

Monsieur Martin SCHWELL à la Vice-Présidence Europe

ARTICLE 2 :

La présente délibération sera transmise au Recteur Chancelier des Universités. Elle sera publiée conformément aux dispositions relatives à la publication des actes à caractère réglementaire de l'Université Paris-Est Créteil Val-de-Marne (UPEC).

La directrice générale des services est en charge d'exécuter la présente délibération.

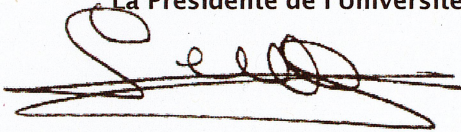
Fait à Créteil, le 17 octobre 2025

Le Vice-Président du Conseil d'Administration



Amilcar BERNARDINO

La Présidente de l'Université



Karine BERGÈS

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE VIE ETUDIANTE ET ENGAGEMENT

DOMAINE : FORMATION

DOMAINE D'ACTION :

La vice-présidence vie étudiante et engagement est chargée de la définition et de la promotion de la ligne politique de l'université sur l'offre globale d'accompagnement de la vie des étudiants en dehors du volet pédagogique, avec une attention particulière pour les actions d'engagement sociétal et environnemental des étudiants de l'université, en lien avec l'ensemble de l'équipe politique. Pour mettre en œuvre ces missions, elle s'appuie sur la Direction des études et de la vie étudiante et travaille en lien étroit avec les vice-présidences du domaine formation, à savoir la vice-présidence formation et CFVU, et la vice-présidence orientation, insertion professionnelle et entrepreneuriat ainsi qu'avec la vice-présidence étudiante.

La vice-présidence vie étudiante et engagement, dans le cadre de ses missions, travaille également en lien étroit avec les vice-présidences du domaine « RSU, Organisation des campus, et politique numérique » que les chargés de mission et assesseurs du domaine formation.

MISSIONS RECURRENTES :

La vice-présidence vie étudiante et engagement préside la commission FSDIE et veille à la préparation et à l'instruction de ses dossiers.

La vice-présidence vie étudiante et engagement est chargée des relations avec les partenaires académiques de l'université sur les questions de vie étudiante en lien avec les vice-présidences du domaine formation et du domaine RSU, organisation, et politique numérique.

En lien avec le cabinet de la Présidence, la vice-présidence vie étudiante et engagement est chargée pour la Présidente des relations avec les organisations étudiantes.

Enfin, en lien avec les organisations étudiantes et les équipes projets ERASME et AURORA, la vice-présidence vie étudiante et engagement veille à promouvoir l'engagement étudiant, les actions à impact sociétal et environnemental et les mobilités internationales.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

En lien avec la vice-présidence étudiante, la vice-présidence patrimoine, campus et développement durable et la vice-présidence responsabilité sociétale de l'université, la vice-présidence vie étudiante et

engagement valorise la vie de campus et la dynamique de la vie étudiante et contribue à faire de l'université un lieu de vie inclusif.

Conformément aux orientations du projet Erasme, elle renforce la valorisation de tous les engagements. Elle favorise la mise en place ou le renforcement de dispositifs d'accompagnement de l'étudiant en veillant à l'égalité sociale et à la satisfaction des besoins fondamentaux (santé, logement, alimentation, sport et culture) et en permettant à chacun de trouver sa voie et de devenir acteur de sa formation. Elle contribue à renforcer l'Observatoire des Réussites Etudiantes.

En coordination avec la vice-présidence Europe, elle assure le lien avec l'alliance universitaire européenne Aurora pour le volet vie étudiante et engagement. Elle oriente son action vers l'internationalisation croissante de l'intégration citoyenne et professionnelle des étudiants de l'UPEC.

En lien avec la Présidence et l'équipe politique, la vice-présidence vie étudiante et engagement veille à la mise en oeuvre du Schéma Directeur de la Vie étudiante de l'UPEC.

Pour mettre en oeuvre ces missions, la vice-présidence vie étudiante et engagement s'appuie sur des assesseurs, des chargés de mission et la Direction des études et de la vie étudiante.

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE

ORIENTATION, INSERTION PROFESSIONNELLE ET ENTREPRENEURIAT

DOMAINE : FORMATION

DOMAINE D'ACTION :

Dans son projet d'établissement, l'UPEC s'engage à privilégier autant les étudiants qui excellent dans l'institution académique que ceux qui doivent être plus accompagnés et aidés dans leur parcours de réussite.

Pour y parvenir, le domaine « Formation » de l'équipe de direction de l'université est articulé autour de trois vice-présidences : « Vice-président de la Formation et de la CFVU », « Vice-présidente Vie étudiante et engagement » et « Vice-président Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat ».

Dans ce cadre, des réunions régulières sont organisées avec les directions et services communs rattachés au domaine : Direction des Études et de la Vie Étudiante (DEVE), Direction de la Formation Professionnelle (Difpro), et le Centre d'Ingénierie et de Développement Pédagogique (CIDP).

MISSIONS RECURRENTES :

La vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat définit la stratégie, le développement de l'établissement en matière d'accès des étudiants à l'université, de leur orientation, leur accompagnement et leur insertion professionnelle. Elle portera également l'entrepreneuriat étudiant sur l'ensemble des cycles L, M et D. Elle partage en lien avec les vice-Présidences du domaine « Formation » des préconisations et des arbitrages. Pour ces missions elle s'appuie sur la Direction des études et de la vie étudiante (DEVE) et d'une manière plus large, elle pourra s'appuyer sur les directeurs généraux des services adjoints ou directeurs de services en charge des actions opérationnelles.

En lien avec la ligne politique définie avec les vice-présidences du domaine Formation, la vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat, se voit confier les missions suivantes :

- Assurer la diffusion d'une information de qualité auprès des futurs étudiants et à destination des lycées ;
- Développer les relations avec les acteurs de l'enseignement du second degré afin de faciliter la mise en place et la réalisation d'actions communes, de veiller au continuum Bac -3/+3 et à l'égalité des chances dans l'accès aux études supérieures, notamment aux cordées de la réussite. Pour ce dernier volet, en lien avec la vice-présidence du conseil d'administration, la vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat pourra s'appuyer sur la chargée de mission Cordées de la réussite.

- Promouvoir les actions en lien avec l'entrepreneuriat et encourager le développement de l'esprit d'entreprendre du maximum d'étudiants de l'UPEC.

La vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat assure le lien avec les directeurs de composantes et les responsables, dans les composantes, chargés de l'orientation et de l'insertion professionnelle, les référents entrepreneuriat ainsi que les services centraux notamment le Service Commun Universitaire d'Information et d'Orientation-Bureau d'Aide à l'Insertion Professionnelle (SCUIO-BAIP), le pôle Entrepreneuriat (PE) sur tous les sujets qui relèvent de ses missions.

La vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat fait office d'interlocuteur privilégié pour ses homologues dans les autres établissements d'enseignement supérieur, les établissements délivrant des formations supérieures et tout opérateur public et privé en lien avec l'orientation, l'insertion professionnelle et l'entrepreneuriat et notamment. Elle promeut l'insertion professionnelle au travers des actions de formations conduites pour et avec les partenaires économiques et institutionnels.

La vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat accompagne la responsable du pôle entrepreneuriat de la Maison de l'Innovation et de l'Entrepreneuriat Etudiant (MIEE) en interne à l'université comme dans toutes les actions avec les partenaires économiques et institutionnels en lien avec l'entrepreneuriat. Elle assure le lien avec le PEPITE 3EF (Pôle pour l'Innovation, le Transfert et l'Entrepreneuriat – Entrepreneuriat Etudiant dans l'Est Francilien) intégré à l'UPEC dans le cadre de la convention de coordination territoriale « Paris-Est Partenaires ». Elle participe également au réseau des VP Entrepreneuriat de France-Université.

En fonction de l'ordre du jour, la vice-présidence Orientation, Insertion Professionnelle et Entrepreneuriat est invitée à participer aux commissions et instances, réunion de VP, bureaux, de l'université notamment la commission de la formation et de la vie universitaire.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

- Favoriser l'orientation et l'insertion professionnelle en lien avec des acteurs mobilisés dans la co-construction des nouveaux savoirs comme les dispositifs des campus des métiers ;
- Développer la politique de l'établissement en faveur de l'entrepreneuriat étudiant en lien avec le plan « esprit d'entreprendre », en associant les composantes de l'université et l'expertise du Pôle Entrepreneuriat;
- Accompagner, en lien avec les vice-présidences concernées, le pôle entrepreneuriat, et les composantes, la mise en place de projets transversaux et thématiques avec les entreprises comme des hackathons ;

Pour y parvenir, la vice-présidence orientation, insertion professionnelle et entrepreneuriat s'appuie notamment sur la direction des études et de la vie étudiante, la direction de la formation professionnelle et le centre d'ingénierie et de développement pédagogique.

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE SCIENCE ET SOCIETE

DOMAINE : RECHERCHE

La vice-présidence Science et société incarne la volonté de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC) de promouvoir une recherche ouverte, responsable et au service de la société.

Inscrite au cœur du projet stratégique de l'établissement, elle fédère les démarches de science ouverte, de science avec et pour la société (SAPS), et d'intégrité scientifique, afin de faire de l'UPEC une université exemplaire dans la diffusion des savoirs, la transparence, la co-construction des connaissances et le dialogue entre science et citoyenneté.

Cette vice-présidence vise à renforcer l'impact sociétal de la recherche, à soutenir la transformation des pratiques scientifiques vers plus d'ouverture des publications et des données de la recherche, plus de partage et de coopération, et à encourager l'engagement des chercheurs et chercheuses auprès des acteurs de l'éducation et des citoyens.

Pour mener à bien ces orientations, la vice-présidence Science et société bénéficie de l'appui des services compétents.

MISSIONS RECURRENTES :

La vice-présidence Science et société est chargée, en lien avec l'équipe présidentielle et les directions concernées, de :

- Définir et mettre en œuvre la stratégie institutionnelle de la "science engagée", articulant science ouverte, médiation scientifique, intégrité et évaluation responsable de la recherche ;
- Coordonner les politiques et dispositifs relatifs à la science ouverte, à la diffusion des résultats de la recherche, à la gestion et au partage des données (principes FAIR), et à la valorisation des productions scientifiques dans HAL-UPEC ;
- Animer la stratégie "Science avec et pour la société (SAPS)", en soutenant la médiation scientifique, les initiatives citoyennes et les projets participatifs impliquant la société civile ;
- Encourager et accompagner les pratiques de recherche participative, collaborative et interdisciplinaire, notamment dans les domaines d'intérêt sociétal (dont environnemental) ;
- Renforcer la visibilité nationale et internationale des actions UPEC en matière de science ouverte et science-société, au sein des réseaux et alliances européennes (Aurora, CoARA, OpenAIRE, etc.) ;

- En lien avec la vice-présidence Europe et l'Assesseur recherche Aurora, co-animer le pilotage UPEC du WP 5 Aurora (*Enhancing Quality of Research through an Aurora Research and Innovation Community*) et participer activement au WP 5.3 (*Infrastructure and support for Open Science*).

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

Structurer et consolider la politique de science ouverte de l'UPEC

- Poursuivre la mise en œuvre de la *Charte de la Science Ouverte* et du plan d'action associé ;
- Accompagner le déploiement du *Monitor OpenAIRE* et du *Baromètre local de la Science Ouverte (BSO)* pour assurer un suivi régulier des indicateurs ;
- Développer les formations, ateliers et dispositifs d'appui à la gestion, la diffusion et la valorisation des données et publications scientifiques ;
- Préparer la labellisation de l'*Atelier de la donnée* UPEC, et la mise en place d'un portail UPEC sur Recherche Data Gouv.

Renforcer les liens entre science et société

- Structurer un programme annuel "Sciences engagées" intégrant les événements autour de la diffusion et valorisation des sciences ;
- Soutenir les dispositifs récurrents Science-société à l'UPEC : *Apprentis-chercheurs avec Arbre des Connaissances*, *les ateliers d'écriture avec The Conversation France*, et *les dispositifs de médiation scientifique avec les associations, Exploradôme ou les Petits Débrouillards* ;
- Suivre les coopérations existantes et développer des partenariats territoriaux et associatifs autour de la recherche participative et de la médiation scientifique ;
- Favoriser l'engagement des étudiants et doctorants dans les actions de diffusion, de vulgarisation et de médiation scientifique ;
- Valoriser les démarches de recherche-action et de co-construction des savoirs dans les projets soutenus par ERASME et Aurora.

Promouvoir une recherche responsable, éthique et inclusive

- Soutenir la mise en œuvre des actions du CEDIS en matière d'intégrité et de déontologie scientifique;
- Développer les formations à la science ouverte, à la communication scientifique et à l'intégrité à destination des doctorants et encadrants ;
- Intégrer les principes de responsabilité sociale et environnementale dans les projets de recherche et dans la formation doctorale en lien avec la vice-présidence Responsabilité sociétale de l'université.

Assurer la visibilité et la reconnaissance de l'UPEC

- Développer la communication institutionnelle autour des réussites et contributions scientifiques dans le champ sciences-société ;
- Participer aux réseaux nationaux et européens, et représenter l'UPEC dans les instances dédiées à la science ouverte et à la science-société (MESR, ANR, ERASME) Dans le cadre de l'Alliance Aurora, en lien avec la vice-présidence Europe, participer aux travaux du WP 5 et 10.2 (*science and society*).

La vice-présidence Science et société rend compte régulièrement de ses actions et propositions à la Présidente de l'UPEC. Elle s'appuie sur les directions compétentes et plus particulièrement la Direction de la Recherche et de la Valorisation, le SCD, le SAVAN, la Direction de la communication et la Direction de la transformation.

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'UNIVERSITE

DOMAINE : RSU, ORGANISATION DES CAMPUS ET POLITIQUE NUMERIQUE

DOMAINE D'ACTION :

La responsabilité sociétale de l'université concerne différents aspects en lien avec les objectifs de développement durable. Ces éléments sont liés à la gouvernance et la stratégie, l'enseignement et la formation, la recherche et l'innovation, l'environnement et enfin la politique sociale.

MISSIONS RECURRENTES :

La vice-présidence Responsabilité Sociétale de l'Université est chargée, en lien avec l'équipe présidentielle et les directions concernées de :

- Définir et promouvoir la stratégie en termes de responsabilité sociétale de l'université ;
- Travailler en lien étroit avec les services de l'université pour mettre en œuvre la politique définie en termes de responsabilité sociétale de l'université ;
- Préparer la candidature de l'établissement pour l'obtention du label DD&RS, en lien avec les vice-présidences Patrimoine, campus et développement durable ; politique handicap ; et inclusion et lutte contre les discriminations ; et étudiante.
- Structurer et mettre en visibilité les actions liées à la responsabilité sociétale de l'université ;
- Travailler en lien avec la vice-présidence Patrimoine, campus et développement durable et la vice-présidence étudiante afin de permettre un accompagnement vers les nouvelles pratiques nécessaires pour assurer au mieux la transition vers des modes de vie et de travailler plus durables. Il s'agira de pouvoir accompagner l'adaptation au bâti mais également de pouvoir comprendre les nouveaux besoins afin d'adapter le bâti à ces besoins ;
- Faire le lien avec les directions de composantes sur ces missions.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

Les actions prioritaires seront définies en fonction des différents axes du label DD&RS et viseront l'accompagnement du changement de pratiques permettant d'amener l'UPEC vers des modes de vie et de travail plus durables.

A ce titre, il appartiendra à la vice-présidence Responsabilité Sociétale de l'Université de :

- Renforcer la mise en place de politiques responsables limitant l'impact négatif de nos usages sur l'environnement (en termes d'achats, de consommation d'énergie, de gestion des déchets);
- S'assurer que l'offre de formation intègre les problématiques liées au développement durable et à la responsabilité sociétale des universités ;
- Renforcer le lien science / société, intégrer la stratégie de responsabilité sociétale dans les appels à projet de recherche mis en œuvre ;
- Accompagner les étudiants, les étudiantes et les personnels afin qu'ils puissent s'engager dans cette démarche structurante.

Pour y parvenir, la vice-présidence Responsabilité Sociétale de l'Université s'appuie notamment sur le pôle Développement Durable et Responsabilité Sociétale de la Direction de la Transformation, la Direction des études et de la vie étudiante, la Direction du patrimoine et du développement durable et le service vie des personnels rattaché à la Direction générale des services.

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE EGALITE, INCLUSION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS

DOMAINE : RESPONSABILITE SOCIETALE DE L'UNIVERSITE

La vice-présidence égalité, inclusion et lutte contre les discriminations s'inscrit au cœur de la stratégie de responsabilité sociétale de l'Université Paris-Est Créteil.

Elle vise à promouvoir une université inclusive, égalitaire et respectueuse de la diversité, en renforçant la prévention et la lutte contre toutes les formes de discriminations, de violences, de harcèlements, de racismes, d'antisémitisme, de sexisme, de LGBTphobies et de handicapophobies.

Elle contribue, à donner pleine place aux valeurs d'égalité, d'inclusion et de justice sociale dans la gouvernance, les formations, la recherche, la vie universitaire et les politiques de ressources humaines.

Pour mener à bien ces orientations, la vice-présidence égalité, inclusion et lutte contre les discriminations bénéficie de l'appui des services compétents.

MISSIONS RECURRENTES :

La vice-présidence égalité, inclusion et lutte contre les discriminations est chargée, en lien avec l'équipe présidentielle et les directions concernées, de :

- Définir et mettre en œuvre la politique de l'université en matière d'égalité, d'inclusion et de lutte contre les discriminations, dans le cadre du projet stratégique de l'établissement ;
- Développer une approche intersectionnelle des politiques d'égalité, d'inclusion et de lutte contre les discriminations, pour favoriser une prise en charge globale et efficiente des situations de vulnérabilités et de marginalisation au travail et dans les études ;
- Coordonner les actions menées par les dispositifs thématiques (égalité femmes-hommes, handicap, racisme et antisémitisme, lutte contre les violences sexistes et sexuelles, contre toutes les formes de discriminations et de harcèlements, etc.) ;
- Renforcer la prévention et la prise en charge des situations de violences, discriminations et de harcèlements, en consolidant le fonctionnement de la cellule « Stop Violences et discriminations » et en développant les formations et ressources dédiées ;
- Contribuer à la production de diagnostics réguliers (baromètres, enquêtes internes, retours de la cellule « Stop Violences et discriminations »), afin de documenter les politiques d'égalité, d'inclusion et d'amélioration du climat institutionnel ;
- Valoriser et coordonner les initiatives scientifiques, pédagogiques et citoyennes autour des thématiques d'inclusion et de lutte contre les discriminations ;

- Représenter l'université au sein des réseaux nationaux et institutionnels (réseau des référents et référentes égalité, racisme-antisémitisme de l'ESR, CPED, DILCRAH, CORA, etc.), et dans les partenariats avec les acteurs territoriaux et associatifs ;
- Assurer une communication interne et externe sur les actions menées afin de sensibiliser l'ensemble de la communauté.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

Dans le cadre du projet stratégique de l'UPEC, la vice-présidence égalité, inclusion et lutte contre les discriminations poursuivra notamment les actions suivantes :

- Structurer et renforcer la politique de prévention et de traitement des situations de violences, harcèlements et de discriminations, en consolidant le dispositif « Stop Violences et discriminations » ;
- Mettre en place un cycle de sensibilisation et de formation pour les personnels, les étudiantes et les étudiants (VSS, racismes, antisémitisme en insistant sur leurs dimensions mémorielles);
- Développer des indicateurs de suivi et d'évaluation des politiques d'égalité et d'inclusion et de lutte contre les discriminations ;
- Promouvoir l'intégration de ces enjeux dans la recherche et les formations ;
- Contribuer à une dynamique inter-composante et inter-sites en matière d'égalité, d'inclusion et de lutte contre les discriminations au sein de l'établissement ; et dans une perspective inter-universitaire et territoriale, dans le cadre des partenariats institutionnels ;
- Développer une approche intersectionnelle des inégalités et des discriminations, conformément à la *Directive 2023/970* du Parlement européen et du Conseil (*Article 3-2*) ;
- Développer des outils et leviers pour lutter contre les stéréotypes ethnoraciaux, de genre et de sexualités, susceptibles d'introduire des biais dans les recrutements des personnels. ;
- Favoriser et accompagner les initiatives en faveur de l'engagement des étudiantes et des étudiants, contre toutes les formes de discriminations, pour l'égalité et la justice sociale ;

La vice-présidence égalité, inclusion et lutte contre les discriminations rend compte régulièrement de ses actions et propositions à la Présidente de l'UPEC.

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE POLITIQUE HANDICAP ET VULNERABILITES

DOMAINE D'ACTION : RSU, ORGANISATION DES CAMPUS & POLITIQUE NUMERIQUE.

MISSIONS RECURRENTES :

La vice-présidence Politique Handicap et Vulnérabilités, rattachée au domaine de la Responsabilité sociétale de l'université (RSU), Organisation des campus & Politique numérique, a pour mission principale de piloter la mise en œuvre et d'assurer la cohérence des politiques de soutien, d'insertion et d'accompagnement en matière de handicap et de vulnérabilités de l'Université Paris-Est Créteil (UPEC). Elle est également responsable de l'évaluation continue de ces politiques.

Dans le cadre de la Politique Handicap, la vice-présidence veille au pilotage et à l'évaluation des actions en faveur des étudiants et personnels en situation de handicap, à l'effectivité des accompagnements, contribue à la formation des référents handicap et développe des synergies entre recherche, formation et pratiques d'insertion et de maintien dans les parcours d'études ou d'emploi.

La dimension Vulnérabilités élargit ce champ en vue d'une prise en compte des fragilités liées à la santé, au bien-être, aux risques psychosociaux ou aux détresses sociales et psychologiques. La vice-présidence met en synergie les différents acteurs, valorise les dispositifs existants, promeut une culture de soutien et de non-discrimination et veille à la lisibilité des accompagnements.

La vice-présidence politique handicap et vulnérabilités relaie au sein de l'université les informations sur la politique handicap et les vulnérabilités et apporte son expertise aux acteurs internes.

La vice-présidence est également force de proposition pour des projets de partenariat et de valorisation autour du handicap et des vulnérabilités, incluant des initiatives de communication, sensibilisation, information, ainsi que des projets de recherche et de formation.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

- **Veiller au déploiement du schéma directeur du handicap** : pour une mise en œuvre efficace et cohérente incluant des plans d'action spécifiques et des objectifs mesurables.
- **Accompagner politiquement la réflexion sur les actions en matière de handicap et de vulnérabilités** : soutenir les initiatives et assurer l'alignement des projets avec les objectifs stratégiques de l'université.
- **Participer, en lien étroit avec la direction des partenariats de l'UPEC, au développement des partenariats avec des acteurs externes engagés dans le handicap et les vulnérabilités** : renforcement des partenariats avec les entreprises et organismes publics et de projets communs avec les associations et acteurs du secteur.
- **Déployer des actions de sensibilisation.**
- **Suivre la convention liant l'UPEC et le FIPHFP.**

En reliant Politique handicap et vulnérabilités, l'UPEC se dote d'une vision globale et cohérente et s'engage dans la reconnaissance des droits spécifiques liés au handicap et la prise en compte des situations de vulnérabilité dans toutes leurs dimensions. Cette articulation renforce la qualité de vie au travail et dans les études, favorise l'égalité des chances et positionne l'UPEC comme un établissement engagé dans l'innovation sociale et la responsabilité institutionnelle.

Pour l'ensemble de ces missions, la vice-présidence politique handicap collabore étroitement avec les autres vice-présidences concernées et s'appuie notamment sur la direction des ressources humaines, le service de santé universitaire, le service vie des personnels, la direction de la transformation et la direction des partenariats de l'UPEC.

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE PATRIMOINE, CAMPUS ET DEVELOPPEMENT DURABLE

DOMAINE : RSU, ORGANISATION DES CAMPUS ET POLITIQUE NUMERIQUE

DOMAINE D'ACTION :

La vice-présidence Patrimoine, Campus et Développement Durable est chargée du déploiement de la nouvelle géographie de l'UPEC dans l'Est francilien en conformité avec la politique d'établissement et la stratégie immobilière pluriannuelle. Il accompagnera l'amélioration qualitative des lieux d'enseignement, de recherche, de travail et de vie, dans l'intérêt des missions de service public de l'université ; au service de l'ensemble de la communauté universitaire, dans ses différentes dimensions ; dans une prise en compte volontariste des enjeux de transition écologique ; et dans le respect des grands équilibres financiers de l'université.

MISSIONS RECURRENTES :

La vice-présidence Patrimoine, Campus et Développement Durable :

- est chargée de la définition, de la promotion et de l'accompagnement de la stratégie patrimoniale, immobilière et en matière d'aménagement de l'établissement, en lien avec l'équipe de direction. Elle assure la cohérence de la politique patrimoniale, immobilière et en matière d'aménagement de l'Université en accord avec la politique de site de l'Établissement, y compris le projet ERASME, et en liaison avec les stratégies territoriales des partenaires et des tutelles ;
- contribue à l'élaboration, à l'instruction et au suivi des projets et des travaux, en cours ou à venir, en lien avec l'équipe politique et s'assure de leur finalisation. La vice-présidence Patrimoine, Campus et Développement Durable s'appuie pour cela sur la Direction du Patrimoine et du Développement Durable. Elle assiste le Président et l'équipe de direction dans leurs arbitrages. L'ensemble de ces actions seront menées dans une prise en compte volontariste des enjeux de qualité des lieux et de transition écologique, en particulier en matière de réduction des consommations d'énergies et de matières premières ;
- est chargée pour la Présidente de faire le lien avec l'ensemble des directeurs de composantes, des directeurs de laboratoire et des directeurs de services centraux sur les sujets qui relèvent de ses missions, en s'assurant de la prise en compte systématique des enjeux de qualité de vie au travail ou en études pour la communauté et des enjeux de transition écologique ;
- est l'interlocuteur privilégié de l'ensemble de la communauté pour les questions patrimoniales, immobilières et d'aménagement, et concourt aux politiques de sécurisation des campus ;

- assure avec la Présidente les liens avec les acteurs territoriaux. A ce titre, elle représente la Présidente, à sa demande, dans toutes les instances où l'université est sollicitée sur des sujets relevant de ses missions. Elle est en charge des partenariats avec les collectivités locales et acteurs institutionnels publics.
- est chargée de la coordination de la conférence des territoires, et établit un dialogue resserré avec les acteurs publics et privés des territoires, afin d'articuler les missions et les actions de l'Université avec celles des autres acteurs des territoires où elle est implantée.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

La vice-présidence Patrimoine, Campus et Développement Durable :

- est chargée de la mise à jour du schéma pluriannuel de stratégie immobilière en lien avec Direction du Patrimoine et du Développement Durable . Il s'occupe également du suivi du volet patrimonial et immobilier du Contrat de Plan Etat-Région et du projet ERASME ;
- contribue à l'élaboration ou à la révision de schémas directeurs de campus et d'un schéma directeur global de l'Université ;
- contribue à l'élaboration d'une Charte campus durable ;
- contribue à une nouvelle évaluation des perspectives de dévolution du patrimoine (contexte différent, patrimoine en évolution, effet de modernisation interne et accentuation du poids politique) pour anticiper de possibles fenêtres d'opportunité du MESRI ;
- pilote, en lien avec l'équipe présidentielle, les projets immobiliers et d'aménagement en maîtrise d'ouvrage tant à l'étude qu'en cours de programmation. Elle suit la maîtrise d'œuvre de ces projets et les liens avec les parties prenantes ;
- est notamment mandatée pour assurer la finalisation des projets suivant : achèvement de la restructuration et de la mise en sécurité du Campus Mondor et de la construction d'un bâtiment de recherche biomédicale, réhabilitation de la dalle et isolation et rénovation de trois bâtiments du Campus centre, achèvement de la réhabilitation de deux premiers bâtiments et développement du Campus de Fontainebleau, achèvement de la rénovation du Pavillon du clocher et du réaménagement du bâtiment récemment acquis sur le Campus Chérioux ;
- suit et supervise les projets en cours (sécurisation de l'extension du Campus Sénart, accompagnement de la création d'un pôle SHS à Créteil, accompagnement du projet de restructuration du bâtiment de la FST à Créteil, accompagnement de l'INSPE dans l'évolution de ses lieux de formation vers Aubervilliers) et à venir, dans le cadre de la dimension patrimoniale et immobilière du projet ERASME par exemple ;
- cherche à promouvoir l'inscription d'une dimension universitaire dans les projets de territoire ayant un impact sur l'Université. Pour cela, la Vice-présidence Patrimoine, Campus et Développement Durable relance la conférence des territoires et initie les réflexions pouvant aboutir à un Schéma de développement universitaire de l'Est parisien.

Pour toutes ces actions, la vice-présidence Patrimoine, Campus et Développement Durable travaille en lien avec les vice-présidences concernées et s'appuie notamment sur la Direction du Patrimoine et du Développement Durable.

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE EN CHARGE DU NUMERIQUE

DOMAINE : RSU, ORGANISATION DES CAMPUS ET POLITIQUE NUMERIQUE

DOMAINE D'ACTION :

La vice-présidence numérique a la charge de mettre œuvre la politique en matière de transition numérique et d'ouverture des données. Elle veille également à sécuriser le système d'information de l'établissement.

La vice-présidence numérique œuvre pour la mise en place, dans tous les domaines d'actions de l'établissement (recherche, enseignement, innovation et gestion) des outils et moyens numériques inscrits dans un ensemble cohérent, interconnecté et libérateur de temps.

MISSIONS RECURRENTES :

En lien avec l'équipe présidentielle, la vice-présidence numérique est en charge :

- d'animer la gouvernance numérique, en y apportant une vision stratégique à moyen et long terme ;
- de prioriser et d'élaborer la mise en œuvre dans le système d'information, en associant les utilisateurs pour conforter et améliorer les transformations engagées ;
- de développer une gouvernance de la donnée intégrée qui en favorise la réutilisation au service de la simplification, de la cohérence, du pilotage, de la conservation et de la sécurité pour nos grandes missions la formation, la recherche et l'innovation ;
- de prendre part à la feuille de route des transitions, au bénéfice de la science ouverte (données ouvertes, logiciels libres), tout en s'inscrivant dans une démarche de sobriété numérique, et ce en collaboration étroite avec la vice-présidence de la recherche et de la commission de la recherche et la vice-présidence Responsabilité Sociétale de l'Université ;
- de contribuer à coordonner les politiques relatives à la conformité informatique, notamment au regard des labels et contraintes de sobriété, de sécurité numérique, de protection des données personnelles et de transparence des algorithmes ;

- de conduire l'évolution et le développement d'outils et d'infrastructures numériques adaptés pour nos missions majeures : la formation, la recherche et l'innovation. L'outil numérique doit permettre de redonner du temps aux utilisateurs, de simplifier et sécuriser les procédures, d'amplifier notre politique de dématérialisation.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

En lien avec l'équipe présidentielle, la vice-présidence numérique suit le déploiement du schéma directeur du numérique pour la période 2024-2028.

La vice-présidence numérique œuvre pour accompagner les grandes mutations numériques, notamment en matière d'ouverture et la circulation des données, d'intelligence artificielle et de l'émergence des mondes immersifs et en fin d'évolutions générationnelles (évolution de l'enseignement, développement des usages de datacenter externalisés et du Cloud sous toutes ses formes).

La vice-présidence numérique, contribue à diversifier les ressources de l'université en organisant, quand les opportunités sont détectées, l'implication de l'université dans les réponses aux appels à projets et toutes autres activités rémunératrices et ce, en cohérence avec la stratégie numérique de l'établissement.

Enfin, la vice-présidence numérique, en lien avec la vice-présidence Europe, contribue, dans le cadre de l'alliance européenne Aurora, à la structuration et à la promotion du campus virtuel Aurora, à l'élaboration d'un catalogue de cours commun, au déploiement d'un système d'inscription automatisé pour les étudiants et l'accès au système de gestion local. Aussi, la vice-présidence numérique, œuvre, dans ce cadre, pour faciliter la délivrance, l'échange et la reconnaissance des certificats numériques.

Pour y parvenir, la vice-présidence numérique s'appuie notamment sur la Direction des systèmes d'information, la Direction de la Transformation, le service commun de documentation et le centre d'ingénierie et de développement pédagogique.

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE RELATIONS INTERNATIONALES

DOMAINE : INTERNATIONAL

DOMAINE D'ACTION :

En lien avec la vice-présidence Europe, la vice-présidence Relations internationales se voit confier les missions suivantes dans le domaine de l'international (partenariats internationaux et internationalisation des formations et de la recherche).

MISSIONS RECURRENTES :

En lien avec la Présidente de l'Université, la vice-présidence Relations internationales définit les orientations stratégiques de l'UPEC concernant les relations internationales. Elle assure le suivi de leur mise en œuvre.

La vice-présidence Relations internationales :

- concourt à la représentation de l'UPEC auprès des institutions nationales et des établissements partenaires étrangers. Elle est donc également chargée de la contractualisation avec ces établissements partenaires internationaux. Aussi, elle porte une attention particulière aux différents consortiums internationaux dans lesquels l'UPEC est engagée - Université de Galatasaray, Université de Sciences et Technologie d'Hanoi (USTH) et French South African Institute of Technology (F'SATI) – ou sera engagée ;
- est chargée de l'internationalisation des formations ainsi que de la recherche. Elle coordonne en particulier la politique de mobilité entrante et sortante des étudiants, des personnels administratifs et techniques, des enseignants et des enseignants-chercheurs de l'UPEC ;
- coordonne la politique de l'UPEC concernant les projets européens ERASMUS + ou d'autres bailleurs de fonds ;
- est en charge de la politique d'accueil des étudiants internationaux en mobilité encadrée ou en mobilité individuelle.

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

Les missions suivantes seront engagées dès l'automne 2022 et poursuivies tout au long du mandat.

La vice-présidence relations internationales :

- poursuit la structuration des partenariats hors Europe pour accroître la lisibilité de la stratégie internationale de l'UPEC. La cartographie des partenariats formations et recherche doit être régulièrement complétée et actualisée. Les collaborations institutionnelles avec les 2 ou 3 partenaires stratégiques identifiés par zone géographique (Brésil, Argentine, Chili / Colombie, Mexique / Asie du Sud-Est / Maghreb et Afrique sub-saharienne) doivent être précisées, développées et suivies.
- met en œuvre une politique pour l'implantation de formations voire des campus délocalisés à l'étranger. Cela permet de répondre aux besoins importants pour le développement de l'enseignement supérieur des pays ciblés. Cela contribue au rayonnement international de l'UPEC. Pour cela, il conviendra par exemple de répondre à des appels à projets comme PEA (Partenariat avec l'Enseignement supérieur Africain) ou d'intégrer des campus français délocalisés (Campus Franco-Sénégalais ou Hub franco-ivoirien pour l'éducation).
- contribue à l'internationalisation des formations professionnalisantes en particulier en développant l'apprentissage à l'international. L'enjeu est de proposer des formes d'internationalisation compatibles avec l'alternance. Une des options sera la contractualisation avec des entreprises étrangères (allemandes dans un premier temps) pour offrir aux étudiants une expérience à l'international pendant leur période en entreprise.

Les priorités pour 2025-2026 s'inscrivent dans la stratégie internationale définie en 2022.

La structuration des partenariats est très avancée. Il convient de poursuivre le développement et le renforcement de partenariats dans les zones stratégiques. Suite au changement de Présidence au Brésil et à l'année croisée France-Brésil (2025), une des priorités constituera à développer de nouvelles coopérations avec le Brésil. Par ailleurs, en mai 2025, un accord a été signé avec l'Université Nationale du Nuevo León (UNAL) (Monterrey, Mexique). L'année 2025-2026 devra donc permettre la concrétisation de ce partenariat avec un projet de double diplôme de master. Enfin, l'Inde du Sud restera une zone prioritaire. L'Etat du Karnataka avec la ville de Bangalore fera l'objet d'une attention particulière avec des projets de développement associant aussi la Région Ile-de-France.

Le développement international dans les zones stratégiques s'accompagne de la création de campus délocalisés. La participation de l'UPEC aux campus franco-indiens reste d'actualité. Mais, l'UPEC continue de soutenir le développement de formations délocalisées en Afrique. En 2025, le projet MASUCU avec le Gabon a été déposé dans le cadre de l'appel PeA. Après un succès lors de l'étape de pré-sélection, la réponse définitive devrait être connue en novembre. En cas de succès, ce projet mobilisera fortement la Vice-Présidence RI en 2025-2026. Quel que soit le résultat de l'appel PeA3, l'UPEC proposera d'autres projets pour l'appel suivant PeA4.

L'amélioration permanente de l'accueil des étudiants internationaux reste une priorité. La diversification des profils d'étudiants internationaux accueillis sera, en particulier, poursuivie conformément aux stratégies ministérielles. La structuration de partenariats avec des universités pakistanaises continuera. Cette méthodologie pourra être étendue également à d'autres pays d'Afrique non francophone (Mozambique par exemple). L'UPEC, comme les autres universités, sera certainement incitée à définir une stratégie de recrutement de ses étudiants internationaux.

LETTRE DE MISSION

VICE-PRESIDENCE EUROPE

DOMAINES : INTERNATIONAL, RECHERCHE

DOMAINE D'ACTION :

- Relations avec les établissements membres et associés à l'Alliance Européenne Aurora ;
- Animation des communautés UPEC en lien avec les projets de l'Alliance. Faire émerger des projets collaboratifs avec l'Alliance ;
- Appui aux projets ayant vocation à être soutenus par des programmes européens (Erasmus+, Horizon)
- Relations avec les instances nationales et internationales en charge de la politique ESR européenne (FU Bruxelles, DAEI MESR, Réseau VP Rel.Int. & Europe, EUA).

MISSIONS RECURRENTES :

- La vice-présidence Europe est le coordinateur institutionnel (IC) de l'UPEC au sein de l'Alliance Aurora. Elle participe à ce titre aux réunions du comité exécutif de l'Alliance.
- Elle est en charge de l'animation des communautés UPEC (enseignants-chercheurs, personnels BIATSS, étudiants) en lien avec les projets de l'Alliance. Elle s'appuie, pour ses actions, sur un comité de pilotage politique (Copil) ainsi que sur un bureau administratif (Bureau Aurora, BA) au sein de l'UPEC.
- Le Copil Aurora est composé du Président et des vice-présidences concernées par les travaux collaboratifs avec l'Alliance (Recherche, Formation, International) ainsi que les chefs de directions impliquées (DT, DRV, DEVE, DRI) La vice-présidence Europe convoquera le Copil régulièrement (2 à 3 par an) afin de l'informer, de discuter et de décider des orientations stratégiques des travaux avec l'alliance.
- Pour y parvenir, la vice-présidence Europe est en charge d'animer le BA, unité opérationnelle d'interaction avec l'Alliance et d'animation des communautés UPEC. Le BA est complété par les deux représentants étudiants UPEC qui siègent dans l'Aurora Student Council (ASC). La vice-présidence anime également un comité opérationnel (COMOP) qui rassemble le BA avec les enseignants-chercheurs UPEC très investis, afin

d'assurer la continuité entre administration et projets de recherche/formation (réuni 5-6 fois par an)

- En lien avec les vice-présidences du domaine Recherche & Innovation ainsi que la vice-présidence Relations Internationales, la vice-présidence Europe est en charge de l'accompagnement de la Cellule Europe. Cette dernière permettra la mise en commun des compétences et des forces de la Direction des Relations internationales (DRI) et de la Direction de la Recherche et de la Valorisation (DRV). Elle aura pour principal objectif d'apporter un appui pour répondre aux différents appels européens : pour la recherche (Horizon Europe, ERC...) mais également en synergie pour les formations en lien avec la Vice-Présidence de la commission Formation et Vie Universitaire (Erasmus + : partenariats stratégiques, renforcements de capacités, masters conjoints, ...).

ACTIONS PRIORITAIRES DANS LE CADRE DU PROJET STRATEGIQUE DE L'ETABLISSEMENT :

La vice-présidence Europe est en charge de :

- Préparer les réponses aux appels européens en coopération avec l'Alliance ;
- Mettre en valeur les forces de l'UPEC en adéquation avec les travaux prioritaires de l'Alliance ;
- Animer la participation des communautés de l'UPEC dans les groupes de travail de l'Alliance. Tenir des réunions intra-UPEC avec ces communautés à ce sujet ;
- Faire émerger des diplômes conjoints avec les membres de l'alliance, en lien avec la vice- présidence Relations Internationales et la Vice-Présidence Formation et Vie Universitaire. Labélisation européen de ces diplômes ;
- Faire émerger des projets de recherche avec les membres de l'Alliance, en lien avec la vice- présidence Recherche et Innovation et en pilotant des appels à projets Aurora et PeMS UPEC. La vice-présidence s'appuiera sur des compétences et des forces de la Direction de la Recherche et la Valorisation (DRV) et de la nouvelle Cellule Europe pour ces actions ;
- La mise en place des accords-cadres bilatéraux avec les membres de l'Alliance. Les axes thématiques de ces accords seront discutés en Copil Aurora.
- Rendre l'UPEC visible dans les instances nationales et internationales en charge de la politique Européenne en matière d'ESR. Promouvoir les thèmes et ambitions de l'UPEC et d'Aurora auprès de ces instances.

Pour toutes ces actions, la vice-présidence Europe travaille en lien étroit avec les vice-présidences concernées et s'appuie notamment sur quatre directions (Direction de la transformation, Direction des relations internationales et la Direction de la recherche et de la valorisation, Direction des études et de l'étudiante).